



Communiquons

1. Vous avez sans doute constaté que le site internet de l'école était peu alimenté cette année. En effet, des problèmes techniques ont perturbé son usage et ont poussé la Direction de l'Enseignement Catholique à fermer les sites « écolito ».
A la place, un nouveau site a été créé avec un autre hébergeur : il se veut plus sûr, plus simple et plus convivial. Il est consultable à l'adresse lamotheachard-stemarie.fr et vous pouvez d'ores et déjà y trouver quelques articles (classe découvertes CM, matinée expo du projet d'année...).

2. La réforme des rythmes scolaires s'appliquent depuis cette année dans l'enseignement public. L'enseignement catholique de Vendée n'y a pas adhéré pour diverses raisons déjà évoquées. La DEC a décidé, après concertation des écoles de son réseau, de rester au rythme de 4 jours par semaine, et ce pour les deux années à venir au moins. Certaines écoles expérimenteront d'autres rythmes et feront des propositions d'aménagement, que les autres écoles seront ensuite libres de suivre ou non selon les réalités locales.

3. Le nombre d'élèves scolarisés dans notre école est en augmentation depuis plusieurs années. En élémentaire, les effectifs seront particulièrement importants pour la rentrée prochaine. C'est pourquoi notre école va bénéficier de l'ouverture d'une nouvelle classe pour septembre 2015. Notre école comptera ainsi 9 classes au total (6 en élémentaires et 3 en maternelle). Cette nouvelle classe occupera la salle utilisée jusqu'ici comme second local de garderie. Cela demandera donc un aménagement matériel pour notre accueil périscolaire : vous trouverez des informations plus précises dans la circulaire de rentrée.
La nouvelle structure de notre établissement, en permettant la constitution de classes moins chargées, contribuera à assurer un accueil de qualité pour tous les élèves.

Le chef d'établissement,
Johann Bernard